COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour parution immédiate

**Le secteur de la finance inclusive débat du soutien à apporter aux jeunes entrepreneurs dans les pays en développement**

**Un panel de haut niveau en présence du ministre Franz Fayot a traité de l'intégration socio-économique des jeunes grâce à des mécanismes de financement innovants et à la formation aux compétences commerciales. Il s’est également penché sur les défis rencontrés par les femmes entrepreneures.**

Le 20 avril, des représentants du secteur de la finance inclusive se sont réunis à la Banque de Luxembourg pour le premier *Midi de la microfinance et de l'inclusion financière* organisé par ADA depuis le début de la pandémie. Un panel de haut niveau qui a discuté des meilleurs moyens d'aider les jeunes entrepreneurs à renforcer leur contribution à l'économie.

**Le soutien aux jeunes entrepreneurs est essentiel pour réduire le chômage et la pauvreté**

Il est essentiel de favoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes pour aider les pays en développement à lutter contre le chômage et à maximiser la contribution de la jeunesse à l’économie. Bien que les jeunes entrepreneurs européens bénéficient d’un bon accompagnement, leurs homologues des pays en développement restent en proie à d’importants défis.

Si la plupart des banques luxembourgeoises disposent de services dédiés à la création d'entreprise, ce n’est pas le cas dans les pays en développement, où peu de prestataires de services financiers comprennent et desservent correctement les jeunes entrepreneurs par rapport à leurs besoins. Considérés comme des clients à haut risque en raison de leur historique de crédit limité et de leur manque d'actifs à offrir en garantie, ces jeunes restent généralement tributaires de leur épargne ou de l’argent apporté par des amis ou par la famille pour lancer et développer leur activité.

À cela s’ajoute un autre problème, celui du manque général de compétences commerciales, le soutien au développement des entreprises et la formation professionnelle étant insuffisants dans la plupart des pays en développement. Or des compétences comptables et financières sont essentielles pour développer une entreprise et pour obtenir et gérer un prêt bancaire. Les jeunes ont également besoin d'une formation appropriée pour tirer parti des nouvelles possibilités offertes par les énergies renouvelables, l'agroécologie et l'économie circulaire.

L’apport d’un soutien financier et non financier à l'entrepreneuriat des jeunes est donc un axe stratégique de la Direction de la Coopération au développement et de l’action humanitaire du Luxembourg et de l'ONG luxembourgeoise ADA spécialisée en finance inclusive.

**Débat entre des représentants du gouvernement, d’un organisme de réglementation et d’une ONG**

Le panel était animé par Gerhard Coetzee, expert en finance inclusive au CGAP (Consultative Group to Assist the Poor). Il réunissait Franz Fayot de la Coopération luxembourgeoise, Patrick Losch de l'ONG ADA et le Dr Alfred Hannig de l’AFI (Alliance for Financial Inclusion), un réseau mondial pour l'élaboration de politiques et de réglementations.

Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg : « L'intégration socio-économique des jeunes, en particulier des jeunes femmes, est une priorité de nos projets de développement. Nous continuerons à promouvoir des opportunités financières et économiques responsables en donnant accès à des financements, à des marchés et à des bonnes pratiques innovantes. Cette démarche est particulièrement pertinente pour le secteur agricole, car les jeunes entreprises agricoles fournissent non seulement des emplois indispensables mais elles améliorent également la sécurité alimentaire dans les pays en développement. »

Dr Alfred Hannig, directeur exécutif de l'AFI : « Les banques centrales et les régulateurs financiers dans les économies émergentes et en développement ont un rôle clé à jouer, notamment dans le contexte de la finance inclusive pour les jeunes et les femmes. Les régulateurs financiers se considèrent de plus en plus comme des agents du développement, l'objectif des ODD étant au cœur du travail de nos membres. Les institutions membres de l'AFI mettent en œuvre des réformes pratiques, réglementaires et politiques innovantes et sensibles à la dimension de genre qui visent l'inclusion financière des jeunes en s'appuyant sur les services financiers digitaux comme principal moteur de l'accès et de l'utilisation de services financiers de qualité, tout en maintenant la stabilité financière. »

Par exemple, la Banque centrale d'Égypte permet désormais aux jeunes de 16 à 21 ans d'ouvrir des comptes bancaires sans consentement parental ou légal, dans le cadre des efforts visant à surmonter les restrictions d'âge pour accéder aux services financiers. Le Pakistan et le Burundi ont commencé à accorder des prêts à de jeunes entrepreneurs sous la direction et la supervision de banques d'État. Des événements tels que le *Midi de la microfinance* sont de belles opportunités pour partager ces expériences afin que nous puissions tous bénéficier des leçons apprises.

Patrick Losch, président de ADA : « Le soutien aux jeunes entrepreneurs est une priorité stratégique pour ADA. Dans les années à venir, nous allons développer des mécanismes de financement innovants adaptés aux besoins des jeunes entrepreneurs, tels que des formules de remboursement de prêts flexibles et basées sur les revenus, des garanties et des prêts à moyen et plus long terme. Toutes ces mesures réduisent le risque de non-remboursement des prêts, car les entrepreneurs bénéficient d'une plus grande flexibilité et de plus de temps, tandis que les prêteurs sont rassurés grâce aux garanties de remboursement locales, soutenues par l'État. »

« Si ADA travaillait traditionnellement avec des institutions de microfinance, elle étend désormais sa collaboration aux incubateurs et autres centres de développement d’entreprise pour veiller à ce que les jeunes entrepreneurs disposent non seulement du financement, mais aussi de l'expertise managériale et des compétences générales dont ils ont besoin pour développer leur activité de manière durable et indépendante. Ce soutien financier et non financier aidera les jeunes des pays en développement et leurs familles à améliorer leur qualité de vie et à jouer un rôle actif dans leur communauté. »

*Les Midis de la microfinance et de l'inclusion financière réunissent des représentants du secteur luxembourgeois de la finance inclusive pour un panel de discussion assorti d’une session de questions-réponses, suivi d'un déjeuner. Ils ont lieu plusieurs fois par an dans la ville de Luxembourg, de 12h00 à 14h00.*

**Interlocuteurs chez ADA** | Christophe Hebting (FR) : [c.hebting@ada-microfinance.lu](mailto:c.hebting@ada-microfinance.lu) | Tél.: +352 45 68 68 332

*La 54ème édition du Midi de la microfinance et de l’inclusion financière est organisée par ADA, avec le soutien de la Direction de la Coopération au développement et de l’action humanitaire du Luxembourg et du réseau InFiNe.lu, en collaboration avec la Banque de Luxembourg.*

**